

Inscription aux transports scolaires

Suite au transfert de compétence des transports entre le Département de Haute-Garonne et la Région Occitanie 2021, l'inscription des élèves haut-garonnais pour la rentrée scolaire 2022/2023 au service de transport scolaire se fait désormais auprès de la Région Occitanie. Les élèves domiciliés et scolarisés dans le périmètre de Tisséo relèvent en revanche toujours d'une inscription au transport scolaire auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Depuis la rentrée 2021, **le transport scolaire régional est gratuit** dans toute **l'Occitanie pour toute inscription avant le 31 juillet des élèves de la maternelle au lycée**, qu'ils soient internes ou externes, dès lors qu'ils répondent aux conditions prévues par le règlement des transports scolaires.

La gratuité ne dispense pas de l'inscription, elle permet notamment de dimensionner les services de transport à déployer dans les territoires.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur :

www.lio.laregion.fr

du 13 juin au 31 juillet 2022.

La carte de transport sera envoyée directement au domicile des familles environ 15 jours après l'inscription

ATTENTION : A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.